



Déclaration liminaire du 28 avril 2025 du CDAS.

Madame la Présidente,

Vous nous convoquez aujourd'hui pour voter le budget du CDAS amputé de plus de 4 500 € soit une baisse drastique de près de 17 %.

Encore une fois, nous déplorons nos convocations tardives avec une proposition de vote par correspondance.

Cette pratique est contraire au règlement intérieur de cette instance et remet en cause la nécessité du dialogue social pour une instance qui a pour vocation à pérenniser le lien social intergénérationnel.

Les grands perdants de cette histoire ce sont toujours et encore les mêmes les agents et leur famille actifs et retraités.

Comme si le gel du point d'indice, le gel des pensions et la dégradation des conditions de travail ne suffisaient pas.

Vous nous demandez d'arbitrer par le choix des actions nécessaires au lien social tant vanté dans le procès verbal du 28 janvier 2025.

Ces arbitrages sont contraires à nos engagements et font voler en éclats ces moments de convivialité tant appréciés de nos collègues. Il est impensable de supprimer le goûter des retraités ou de supprimer toutes nos actions sociales.